

# Trait d'union

lettre de la Communauté de communes Gisors Epte Lévrière mai 2010 - n°14

## ACTUALITÉ

- Fête de la Voie Verte le 26 septembre 2010
- Accueils de loisirs et mini-séjours pour l'été
- AquaVexin des tarifs préférentiels pour le printemps

**Lire en page 2**

## ZOOM

- Transports scolaires  
C'est le moment de s'inscrire pour la rentrée 2010
- La ZAC du Mont-Magny se développe

**Lire en page 4**

## GRAND ANGLE

- Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

**Lire en page 6**

## SONDAGE

- Donnez votre avis : quelles évolutions pour votre journal communautaire ?

**Lire en page 7**

## Des impôts stables, des services et équipements nouveaux

Treize millions d'euros, tel est le montant du budget 2010 de la Communauté de communes, voté le 5 février dernier par le Conseil communautaire. 7 millions d'euros sont consacrés au fonctionnement des services et six millions d'euros sont consacrés à l'investissement. Les taux d'imposition n'ont pas augmenté, pour la septième année consécutive. De plus, ces taux restent très faibles : 3,04% pour la taxe d'habitation, 5,48% pour le foncier bâti, 6,06% pour le foncier non-bâti et 2,40% pour la taxe professionnelle, au regard des compétences exercées par la Communauté (transports scolaires, piscine, voirie, voie verte, accueils de loisirs, portage des repas, assainissement non-collectif, aires d'accueil des gens du voyage, développement économique et relais assistantes maternelles). Une rigueur de gestion à laquelle veillent le Président Marcel Larmanou, le Vice-président François Letierce en charge des finances et l'ensemble des Vice-président(e)s, tout en s'accompagnant du développement de nouveaux équipements et services rendus à la population. Cette année 2010 verra en particulier le démarrage de la réhabilitation des installations d'assainissement non-collectif et l'avancée de la structure multi-accueil de 40 places à Gisors.

Gisors  
Epte Lévrière

Communauté de communes  
5, rue Jean Jaurès  
27140 Gisors  
tél. : 02 32 27 89 50  
Fax : 02 32 27 89 49  
Site internet : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr)

GRAND BAZ'ART à Bézu



2<sup>ème</sup> Festival International d'Art Singulier Contemporain  
(21) 22 & 23 mai 2010

**26 septembre 2010,  
tous sur la voie verte !**

La journée nationale des voies vertes aura lieu le dimanche 26 septembre. Comme chaque année, la Communauté de communes qui gère la voie verte Gisors-Gasny, s'inscrit pleinement dans cette initiative nationale. Vous retrouverez le programme complet sur le site de la Communauté et dans le numéro de rentrée de *Trait d'Union*. Cette année, le site de Gisancourt sera le centre stratégique de cette journée avec un marché artisanal, des structures gonflables gratuites pour les enfants et des animations diverses.



### Espace Info-Energie Reprise des permanences à Gisors

Le point Info Energie de Gisors a repris son activité. Cet espace d'accueil est ouvert au public une demi-journée par semaine le mardi matin de 9h30 à 12h30 (Salle 2 Renaissance, Rue du G<sup>al</sup> Leclerc). Il offre des renseignements sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables aux Eurois. Les conseillers Info Énergie répondent aux interrogations concernant les aides financières, les techniques d'isolation, les équipements électriques ou de chauffage. Les permanences de Gisors sont proposées par l'Agence Locale de l'Energie et de l'Environnement (ALEE) Eure Solaire. Il est possible de joindre dès maintenant Leslie Mesnay, votre nouvelle conseillère Info-Energie au 06 83 35 79 35 ou à eie.est@euresolaire.fr pour vous renseigner ou prendre rendez-vous pour les semaines suivantes.

**Eure Solaire**  
1 place Guillaume Petit - BP 111  
27401 Louviers Cedex  
www.euresolaire.fr  
contact@euresolaire.fr  
Tél./Fax : 02 32 59 25 70  
ou 06 83 35 79 35

## Accueils de loisirs et mini-séjours pour l'été 2010

**Les accueils de la Communauté de communes seront ouverts de 7 h à 19 h :**

**Vesly :** du lundi 5 juillet au vendredi 30 août 2010

**Bazincourt-sur-Epte :** du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet 2010

**Bézu-Saint-Éloi :** du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet 2010

Les inscriptions pour l'été auront lieu à compter du 31 mai 2010 jusqu'au vendredi 18 juin inclus. Les dates précises vous seront communiquées par voie de presse, site Internet, plaquette d'info distribuée dans les écoles et les mairies.

Pour l'accueil de Vesly et uniquement pour les inscriptions complémentaires pour août 2010, une permanence d'inscription aura lieu sur le site (salle de psychomotricité) le mardi 20 juillet et le vendredi 23 juillet de 17 h à 19 h.

**Des mini-séjours pour l'été**

Les pré-inscriptions aux mini-séjours été

**Centre aquatique**

### Des tarifs préférentiels

Afin de développer encore son activité, le centre aquatique ouvrira dorénavant ses portes jusqu'à 20 heures tous les samedis de mai à fin septembre. **De plus, il offre une réduction de 50 % sur le prix d'entrée entre 11 et 13 heures le samedi matin afin de favoriser la fréquentation familiale. Enfin, des cours collectifs de biking (vélo terrestre) sont proposés depuis le 1<sup>er</sup> mai dans le cadre du forfait excellence.** De quoi aller au-delà des 140 000 entrées enregistrées en 2009, qui a consacré Aquavexin comme le meilleur centre aquatique de France parmi ceux gérés par son délégataire Espace Récréa.

**Tél. Aquavexin : 03 44 22 06 44**

2010 ont connu un grand succès avec plus de 100 pré-inscriptions pour 92 places possibles.

Chaque famille a reçu une proposition de séjour en fonction de ses choix et à ce jour, chacune devant confirmer son séjour.

**Rappelons que trois séjours sont destinés aux enfants de six à douze ans :**

- Du 5 au 9 juillet à Bellefontaine dans la Manche
- Du 15 au 16 juillet à Saint-Martin-aux-Arbres en Seine-Maritime
- Du 19 au 23 juillet à Beauchamp dans la Somme (séjour équestre)
- Un séjour est réservé aux enfants de 4 à 7 ans, les 12 et 13 juillet à Saint-Martin-aux-Arbres en Seine-Maritime.

Les séjours sont réservés aux enfants de la Communauté de communes.

Ils sont organisés pour la première fois cette année directement par la Communauté de communes, sous l'égide de Marie-Christine Machu (Vice-présidente aux Affaires sociales) et du pôle Enfance-Jeunesse.



# A

Après le vote de son budget, sans augmentation des impôts pour la septième année consécutive, notre Communauté de communes poursuit sa politique d'investissements, bénéfique à l'économie locale, comme vous le verrez en lisant cette lettre d'information. Signalons que le budget important consacré chaque année à la voirie a été, cette année, révisé à la hausse pour réparer les dégâts dus aux rigueurs de l'hiver.

Le territoire communautaire reste particulièrement attractif

si l'on en juge par les derniers chiffres communiqués par l'INSEE (2006).

La population de 18 724 habitants a cru de + 0,8 % en valeur annuelle moyenne depuis le recensement de 1999. Elle est composée de 9 070 hommes et 9 654 femmes, dont 25,9 % de moins de 20 ans, 54,7 % de

20 à 64 ans et 19,4 % de plus de 65 ans. La fécondité est élevée avec un taux de 13,4 supérieur de 0,7 à la moyenne nationale. La population de plus de 15 ans comprend 58,3 % d'actifs, 22,2 % de retraités et 20,3 % d'autres personnes sans activité professionnelle (lycéens, étudiants, femmes au foyer...).

Nous nous devons d'être attentifs et à l'écoute des besoins de toutes et de tous. Nous essayons d'y répondre tout en veillant à l'équilibre de notre budget. Cependant les réformes de la fiscalité et de l'organisation territoriale, qui, après le Sénat, vont être discutées à l'Assemblée nationale, risquent fort de plonger les collectivités locales dans des difficultés financières, imprévisibles aujourd'hui, et de réduire leurs possibilités d'initiatives, surtout si elles ne bénéficient plus de l'accompagnement financier des départements et des régions. C'est pourquoi les élus restent mobilisés pour que les populations ne soient pas les victimes de décisions qui remettent en cause de la démocratie locale.

**Marcel Larmanou**

Maire de Gisors  
Conseiller général de l'Eure  
Président de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière

# Inscriptions pour la rentrée de septembre 2010

## Intempéries hivernales

Cet hiver, Madame la préfète a décidé à plusieurs reprises d'arrêter les transports scolaires sur l'ensemble du département de l'Eure et ce, malgré le fait que, dans notre secteur, les transports scolaires pouvaient rouler normalement.

**Nous ne pouvons pas transgresser les décisions de Madame la préfète lorsqu'un arrêté préfectoral est pris. Toutefois, nous tenons à vous rappeler qu'un arrêt obligatoire des transports scolaires ne veut pas dire arrêt des cours et fermeture des écoles.**

## Votre adresse mail nous intéresse

Pour connaître des informations urgentes (intempéries, grève...), nous vous rappelons que notre site Internet ([www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr)) est mis régulièrement à jour. Nous avons aussi notre adresse mail ([transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr](mailto:transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr)) ou vous pouvez aussi nous transmettre votre courriel ainsi que le nom et prénom de vos enfants inscrits, afin de vous entrer dans nos fichiers des parents d'élèves, pour les infos de dernière minute.

## Opération sécurité septembre 2010

La Communauté de communes va faire l'acquisition de gilets fluos qui seront mis à disposition gratuitement des élèves qui souhaitent les porter, notamment afin d'améliorer les conditions de visibilité pour ceux résidant en milieu rural.

**La Communauté de Communes prépare d'ores et déjà la rentrée scolaire de septembre 2010 sous l'égide du pôle transports scolaires et de son Vice-président James Blouin.**

■ La demande d'inscription au titre des transports scolaires est à renouveler chaque année car le transport scolaire, gratuit, n'est pas obligatoire ;

■ Les inscriptions s'effectueront à partir du 17 mai 2010, la date de clôture étant fixée au 30 juin 2010 (date impérative à respecter, au-delà, la Communauté de communes appliquera une pénalité de retard de 20 euros)

■ Le dossier complet à renvoyer comporte pour les élèves de primaires et maternelles : La fiche DITS remplie et signée, le coupon du règlement intérieur rempli et signé, les autorisations parentales pour les – de 6 ans et + de 6 ans et une photo d'identité dès le CM2 (ceci pour les communes rurales uniquement) Tout dossier non reçu dans les délais ou incomplet ne sera pas traité

**Date de clôture des inscriptions : 30 juin 2010**

**Les démarches d'inscription varient selon le lieu de résidence :**

■ Pour les habitants des 15 communes rurales de la Communauté de communes dont les élèves sont scolarisés (élémentaire, maternelle,

collège, lycée/LEP) sur le territoire de la Communauté de communes :

Les parents domiciliés en commune rurale font les démarches auprès de leur mairie pour y retirer le formulaire D.I.T.S ainsi que les différents documents joints. Après les avoir dûment remplis, les dossiers sont à redéposer à la mairie de la commune d'habitation, accompagnés d'une photo d'identité, à joindre impérativement pour les enfants dès le CM2.

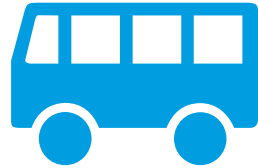
■ Pour les habitants de Gisors dont les élèves sont scolarisés dans les Collèges de Gisors :

Les demandes sont à retirer directement auprès des Collèges et à redéposer soit à l'Établissement scolaire, soit à renvoyer au Pôle Transport scolaire de la Communauté de communes. Il convient de ne pas oublier de joindre une photo d'identité.

■ Pour les habitants de Gisors dont les élèves sont scolarisés en élémentaire/maternelle /lycée/LEP à Gisors :

Les demandes sont à faire directement auprès du Pôle Transport scolaire de la Communauté de communes.

■ Pour les habitants de la Communauté de communes dont les élèves sont scolarisés hors territoire de la Communauté de communes



(Beauvais, Evreux, Les Andelys, Vernon...) :

Il convient de prendre contact pour information avec le Pôle Transports scolaires de la Communauté de communes ou directement auprès du Conseil général de l'Eure 02 32 31 51 27 (site <http://transport.cg27.fr>)

**Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière/Pôle Transports Scolaires /22 Route de Dieppe 27140 Gisors (Face au Lycée Louise Michel) / Tél : 02 32 27 06 38**

**Mail : [transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr](mailto:transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr) Site internet : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr) (rubrique Transports scolaires) pour télécharger les documents pour les nouveaux élèves arrivant sur le territoire (pas pour les réinscriptions)**

■ Le dossier complet à renvoyer comporte pour les Collégiens et les Lycéens :

La fiche DITS remplie et signée, une photo d'identité, le coupon du règlement intérieur rempli et signé

## Une politique dynamique de soutien à l'activité

**Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes a inscrit le développement, la réalisation, la gestion et la commercialisation de la zone d'activités du Mont de Magny à Gisors.**

Afin de stimuler la création d'emplois, la Communauté a mis en place un barème de réduction du coût d'acquisition des terrains pour inciter les sociétés s'installant sur la ZAC du Mont de Magny à créer des emplois sur des contrats à durée indéterminée, l'acquéreur s'engageant à fournir les éléments de contrôle nécessaires et à rembourser l'aide accordée en cas de non-réalisation des objectifs. La création d'emplois doit être réalisée dans le délai de trois ans à compter de la date de signature de l'acte de vente. En cas de non-création des emplois prévus cette aide devra être remboursée.

Il est à noter qu'en complément de ces aides, les entreprises qui s'installent sur la zone bénéficient de l'exonération de la taxe locale d'équipement et en fonction de leur projet, peuvent également obtenir des aides du Département et de la Région.

Cette politique contribue, malgré les difficultés économiques générales, à l'implantation de nouvelles entreprises. Citons les dernières arrivées comme Eléphant bleu, Agoofy (société spécialisée dans le conseil, l'intégration et la lecture des codes barre), la menuiserie MADE ou l'APAJH.

## Rencontre économique

Chaque année, le Président Larmanou et Alain Bertrand, Vice-président en charge du développement économique, proposent une rencontre avec les responsables des entreprises implantées dans la ZAC. En 2010, cette rencontre se tiendra le 19 mai prochain à 10h30 au siège de la Communauté en présence d'un expert comptable qui donnera une information sur les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle.



## Un passeport pour découvrir le territoire



Réservée exclusivement aux habitants et résidents de l'Eure, la Carte de l'Eurois est entièrement gratuite et valable 2 ans. Elle offre à son détenteur

l'accès gratuit et illimité à plus de 50 sites touristiques de l'Eure adhérents à l'opération, dès lors qu'il est accompagné d'au moins une personne payant l'entrée. Jardins, musées, abbayes, châteaux, parcs animaliers... vous ouvrent ainsi leurs portes pour partager un moment complice avec votre famille et vos amis ! Spectacles, concerts... : dans certains sites, votre carte est également valable lors de certaines animations.

### Pour plus d'informations :

[www.tourisme-gisors.fr](http://www.tourisme-gisors.fr)  
rubrique « Nos Offres »

Pour obtenir sa carte de l'Eurois, rendez-vous à l'Office de Tourisme de Gisors 4, rue du Général de Gaulle 27140 Gisors

Tel. : 02 32 27 60 63

Fax : 02 32 27 60 75

E-mail : [info@tourisme-gisors.fr](mailto:info@tourisme-gisors.fr)

## Défibrateur

La Communauté de communes a fait l'acquisition d'un défibrillateur semi-automatique à disposition de son personnel et du public. Un pictogramme placé sur la porte des locaux de la Communauté en informe les passants.

## Fauchage des accotements des voies communales

La saison de fauchage des accotements des voies communales du territoire de la Communauté de communes a débuté le 3 mai 2010. Le travail de nos équipes consiste au fauchage des accotements et talus ainsi qu'à la coupe de végétations envahissantes. Vous les rencontrerez au détour d'une route, merci de faire attention à eux. Vous pouvez prendre connaissance du calendrier prévisionnel des interventions de fauchage sur le site de la communauté : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr)  
Rappelons que la compétence voirie est placée sous l'égide du Vice-président Émile Bouveret.

## Environnement

# La réhabilitation des installations d'assainissement non collectif est engagée

La Communauté de communes a fait procéder, depuis 2007, au diagnostic de fonctionnement des 3 000 installations individuelles du territoire.

De nombreux systèmes ont été classés « non conformes » et doivent obligatoirement être réhabilités dans un délai de 4 ans suivant ce diagnostic (Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006). En principe, ces travaux de mise aux normes sont à la charge de chaque propriétaire. Toutefois, pour aider ses habitants, la Communauté de communes engage dès 2010 une opération globale de réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel sur les communes ayant finalisé leur zonage d'assainissement. Cette action permet aux usagers d'obtenir environ 70 % d'aide financière pour la réhabilitation de leur installation lorsque

celle-ci est située en zone d'assainissement non-collectif.

Le financement des 30% restant peut être réalisé par un éco-prêt à taux zéro.

Des réunions publiques ont été organisées sur ce point par secteur géographique. Deux se sont tenues les 16 mars et 17 mars 2010 à Hébécourt pour les communes d'Amécourt, Sancourt, Hébécourt et à Authevernes pour les communes de Bézu-Saint-Éloi, Authevernes, qui sont les premières communes à avoir finalisé leur zonage d'assainissement

Une centaine d'études sont en cours et les 60 premières installations devraient être réhabilitées en septembre-octobre 2010.

La participation globale de la Communauté de communes à cette opération s'élève à 600 000 euros.

Cette opération lourde est conduite sous l'égide du Vice-président Yves Petit en charge de l'environnement.

## La recette de grand-mère Eugénie

### Le hareng sauce moutarde

Lorsque vous achetez vos harengs à la « foire aux harengs » de Mainneville, le troisième dimanche d'octobre, il vous reste alors à les accommoder.

### Les ingrédients :

6 harengs frais, du beurre, du lait, 3 cuillerées de moutarde, 3 cuillerées de crème fraîche, des fines herbes hachées

### La préparation :

Faire tremper les harengs dix à quinze minutes dans le lait. Les fariner et les saler. Faire dorer au beurre de chaque côté en laissant cuire doucement. Mettre les harengs au four et les tenir au chaud à four doux. Passer le jus de cuisson dans une poêle propre, ajouter la moutarde et la crème, mélanger et faire chauffer la sauce sans la laisser bouillir. Vérifier l'assaisonnement, ajouter les herbes, masquer le poisson avec la sauce. Avec les harengs restants, vous ne résisterez pas à faire une marinade qui prolongera de plusieurs jours le souvenir de la « Foire aux harengs » !



## Sondage

# Quelles évolutions pour votre journal communautaire ?

En 2010, le journal de la Communauté de communes *Trait d'union* souhaite évoluer pour mieux répondre à vos attentes. Votre avis est important.

Quelle rubrique du journal de la Communauté de communes lisez-vous en priorité, ou le plus souvent ? (numéroter de 1 à 4). Cochez la case correspondante.

- La rubrique « Découvrir le Vexin Normand »
- La recette de grand-mère Eugénie
- Les travaux de voirie ou d'assainissement non collectif de la CdC
- Les projets d'équipements de la CdC
- L'actualité pratique de la CdC (inscriptions aux transports scolaires, date d'ouverture des accueils de loisirs...)
- Les manifestations culturelles

Qu'attendez-vous de l'évolution de votre journal ?

(plusieurs réponses possibles). Cochez la case correspondante.

- Plus d'actualités locales
- Plus d'informations pratiques
- Des petites annonces
- Un nouveau look/nouveau format
- Autre : \_\_\_\_\_

Avez-vous le sentiment de bien connaître les compétences de la Communauté de communes ? Cochez la case correspondante.

- Je ne connais pas les compétences de la Communauté de communes
- Je sais que la Communauté de communes gère par exemple : \_\_\_\_\_

Quelles autres évolutions pourriez-vous nous suggérer ?

La Communauté de communes Gisors Epte Lévière vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire et vous invite à le renvoyer ou à le déposer au siège de la Communauté de communes Gisors Epte Lévière 5, rue Jean Jaurès BP 39 27140 Gisors.

# MANIFESTATIONS CULTURELLES

## Mai-septembre 2010

### ■ BAZINCOURT-SUR-EPTE

- Foire à tout  
Dimanche 06 juin
- Fête du village  
Samedi 26 juin
- Fête du 14 juillet  
Samedi 17 juillet
- Portes ouvertes église  
Dimanche 5 septembre

### ■ BÉZU-SAINT-ÉLOI

- Grand Baz'art  
Du vendredi 21 mai  
au lundi 24 mai
- Fête de la peinture  
dimanche 06 juin
- Fête communale  
Du samedi 12 juin au lundi  
14 juin

### ■ DANGU

- Concert Jazz au château  
Samedi 08 mai
- Concours de pêche  
Dimanche 13 juin
- Foot : tournoi des vétérans  
Dimanche 20 juin
- Fête de la Saint-Jean  
Samedi 26 juin  
et dimanche 27 juin
- Théâtre  
"La compagnie du silence"  
Mardi 29 juin  
et mercredi 30 juin
- Théâtre  
"La compagnie Voix  
Lactées"  
Vendredi 02 juillet
- Tournoi de boules  
Dimanche 25 juillet
- Randonnée  
Dimanche 12 septembre

### ■ GISORS

- Course de côte au  
Boisgeloup  
Jeudi 13 mai
- "Gisors la Légendaire"  
spectacle son et lumière  
Samedi 15 mai  
et dimanche 16 mai
- Marché aux fleurs  
Place des Carmélites  
Dimanche 16 mai  
De 9 heures à 18 heures 30
- Salon des antiquaires  
Salle des fêtes  
Du samedi 22 mai au lundi  
24 mai de 10 heures  
à 19 heures
- Marché du monde  
Parc du Château  
Dimanche 23 mai
- Fête de la peinture  
Dimanche 06 juin
- Foire à tout du Boisgeloup  
Dimanche 06 juin
- Visite nocturne du château  
Samedi 26 juin 21 heures 30  
Samedi 10 juillet  
Samedi 24 juillet  
Samedi 07 août  
Samedi 21 août  
Samedi 04 septembre
- Foire à tout  
Dimanche 12 septembre

### ■ MAINNEVILLE

- Foire à tout  
Dimanche 16 mai
- Repas comité des fêtes à la  
Salle des fêtes  
Mardi 13 juillet
- Feu d'artifice communal  
Mardi 13 juillet 23 heures

### ■ NEAUFLES-SAINT- MARTIN

- Spectacle de danse  
"Les temps dansent"  
Samedi 05 juin
- Soirée "brochettes" (E.V.N.)  
Samedi 12 juin
- Fête de l'école  
Samedi 19 juin
- Fête foraine  
Samedi 3 juillet  
et dimanche 4 juillet
- Feu d'artifice + bal  
Mardi 13 juillet

### ■ SAINT-DENIS-LE- FERMENT

- Fête de la peinture  
Dimanche 06 juin

### ■ VESLY

- Concours de pêche  
(Comité des fêtes)  
Dimanche 16 mai
- Foire à tout (Comité des  
fêtes) Dimanche 13 juin
- Rallye pédestre avec repas  
champêtre (grand parcours  
12 km - petit 3 km) Samedi  
11 septembre  
Inscriptions au plus  
tard le 1<sup>er</sup> septembre  
Renseignements  
au 02 32 27 91 21  
et au 06 07 41 52 36  
Prix 13 euros,  
gratuit - 12 ans

*NB : Ces informations nous sont transmises par les communes. Si votre commune n'est pas renseignée, c'est que les éléments ne nous sont pas parvenus ou qu'ils sont arrivés trop tardivement.*